

13. Est-il nécessaire, pour satisfaire au précepte, de faire des actes d'espérance explicites?

Les actes implicites suffisent généralement. On satisfait donc au précepte par l'accomplissement d'un acte religieux quelconque.

3. Péchés contre l'espérance.

14. Comment pèche-t-on contre l'espérance?

Comme l'espérance renferme le désir de la béatitude éternelle et la ferme confiance de l'obtenir avec l'aide de la grâce, on peut pécher, soit contre ce *désir*, soit contre cette *confiance*.

15. Quels sont ceux qui pèchent contre le *désir* de la béatitude éternelle?

Ceux qui sont tellement attachés aux biens terrestres, qu'ils souhaiteraient de vivre perpétuellement en ce monde. Ce souhait est un péché grave, parce qu'il est un renoncement à la béatitude éternelle, qui est notre fin dernière.

16. Comment pèche-t-on contre la *confiance* d'obtenir la vie éternelle?

On pèche contre cette confiance, soit par défaut, soit par excès, c'est-à-dire par *désespoir* ou par *présomption*.

17. Quand pèche-t-on par désespoir?

On pèche par *désespoir*, quand on renonce à l'espérance de parvenir à la béatitude éternelle, et d'obtenir de Dieu les moyens nécessaires d'y arriver, tels que la rémission des péchés, la grâce de vaincre les mauvaises habitudes, etc.

18. Le désespoir est-il un péché grave?

Il est un péché grave de sa nature, parce qu'il est une grave injure à la bonté divine.

19. Quels sont les principaux remèdes du désespoir?

Ce sont : 1^o la considération de la bonté et de la miséricorde infinies de Dieu ; 2^o le souvenir des grandes conversions opérées par la grâce ; 3^o la dévotion envers la très sainte Vierge, refuge des pécheurs ; 4^o la confiance en Notre-Seigneur, mort pour nous sur la croix.

20. Quand pèche-t-on par présomption?

On pèche par *présomption* : 1^o Quand on espère se sauver par ses propres forces, sans le secours de la grâce de Dieu : c'est la présomption des pélagiens.

2^o Quand on espère se sauver par la foi sans les œuvres, obtenir la rémission de ses péchés sans pénitence : c'est la présomption des luthériens.

3^o Quand, par une vaine espérance en la miséricorde de Dieu, on reste dans le péché et l'on renvoie à la fin de la vie pour se convertir : c'est la présomption des mauvais chrétiens.

4^o Quand on s'enhardit à pécher à cause de la facilité avec laquelle Dieu pardonne.

5^o Quand on s'expose aux occasions de pécher, en se disant à soi-même qu'on saura bien résister.

21. La présomption est-elle un péché grave?

Elle est un péché grave de sa nature, parce qu'elle est un grave mépris de l'ordre divin dans l'économie du salut.

22. Quels sont les remèdes de la présomption?

Ce sont : 1^o l'humilité ; 2^o la méditation fréquente de la justice de Dieu et de ses jugements.

CHAPITRE VII

DE LA CHARITÉ

LA CHARITÉ EN GÉNÉRAL

1. Nature et motif de la charité.

1. Qu'est-ce que la charité?

La *charité* est une vertu surnaturelle par laquelle nous aimons Dieu pour lui-même et par-dessus toutes choses, à cause de sa bonté infinie, et le prochain comme nous-mêmes pour Dieu.

2. Pourquoi la charité est-elle une vertu surnaturelle?

1^o Parce qu'elle a pour principe la grâce de Dieu. Sans cette grâce, nous pouvons seulement aimer Dieu comme notre Créateur, notre bienfaiteur, mais non comme un Père, qui nous a adoptés pour ses enfants.

2^o Parce qu'elle a pour objet Dieu, nous-mêmes et le prochain, considérés au point de vue de la foi.

3^o Parce qu'elle a pour fin le salut éternel, qui consiste à voir Dieu et à l'aimer de l'amour dont il s'aime lui-même.

3. Comment divise-t-on la charité?

On la divise en charité habituelle et en charité actuelle.

La charité *habituelle* est l'habitude de la charité, répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné.

La charité *actuelle* est l'exercice de cette habitude.

4. Quel est l'objet de la charité?

Son *objet principal* est Dieu; son *objet secondaire* est nous-mêmes et le prochain.

5. Quel est le motif de la charité?

Le motif de la charité est Dieu, en tant qu'on le considère lui-même comme souverainement bon et infiniment aimable, et tout le reste comme aimable à cause de lui.

2. Excellence de la charité.

6. Quelle est la plus excellente des vertus théologiques?

C'est la charité, qui est la reine des vertus, la vertu par excellence.

7. Pourquoi la charité est-elle la vertu par excellence?

1^o Parce qu'elle établit entre Dieu et l'homme une véritable amitié; 2^o parce qu'elle justifie le pécheur: en effet, elle suffit à elle seule à effacer tous les péchés, même avant la confession et l'absolution, dont elle doit cependant renfermer le désir; 3^o parce que sans elle les autres vertus sont imparfaites et mortes; 4^o parce qu'elle fait tourner toutes choses au salut éternel; 5^o parce qu'elle est éternelle.

ARTICLE I. — CHARITÉ ENVERS DIEU

1. Sa nature.

8. Qu'est-ce que l'amour de Dieu?

L'amour de Dieu est cette inclination du cœur par laquelle nous nous attachons à Dieu comme au souverain bien et à notre fin dernière.

9. Pour combien de motifs pouvons-nous aimer Dieu?

Nous pouvons aimer Dieu pour deux motifs, pour lui-même ou pour notre propre intérêt; d'où résulte la distinction de l'amour de *bienveillance* et de l'amour de *concupiscence*.

10. Quelles différences y a-t-il entre l'amour de bienveillance et l'amour de concupiscence?

Par le premier, nous aimons Dieu *pour lui-même*, parce qu'il est infiniment bon et infiniment aimable; c'est la *charité parfaite*. Par le second, nous aimons Dieu *pour nous*, à cause des

bienfaits que nous en avons reçus ou que nous en espérons; c'est la *charité imparfaite*, qui ne suffit point pour accomplir le précepte de la charité.

2. Sa nécessité.

11. La charité envers Dieu est-elle nécessaire?

La charité *habituelle*, inséparable de la grâce sanctifiante, est nécessaire à tous. La charité *actuelle* est nécessaire aux adultes.

12. Quand y a-t-il obligation de faire des actes de charité?

Aussi souvent que des actes de foi et d'espérance, et dans les mêmes circonstances; particulièrement quand on est tenu d'avoir la contrition de ses péchés et qu'on n'a pas de confesseur à sa disposition.

13. Est-il nécessaire, pour satisfaire au précepte, de faire des actes de charité explicites?

Bien que ce soit très utile, ce n'est pas nécessaire. On satisfait au précepte quand on vit chrétiennement, quand on prie et surtout quand on récite l'Oraison dominicale.

3. Son caractère.

14. Quel est le principal caractère de la charité envers Dieu?

C'est d'être un amour *prédominant*, *souverain*, c'est-à-dire un amour tel que nous estimions Dieu plus que tous les autres biens, que nous soyons disposés à tout perdre plutôt que de l'offenser; en un mot, que nous l'aimions par-dessus toutes choses.

15. De combien de manières l'amour peut-il être souverain?

De deux manières: 1^o *appréciativement*, lorsqu'il fait que nous estimions Dieu plus que tout et le préférons à tout; 2^o *intensivement*, lorsqu'il excite dans notre sensibilité une tendresse d'affection qui l'emporte sur toute autre tendresse.

16. Lequel de ces deux amours est de précepte?

C'est l'amour appréciativement souverain. Il est toujours possible avec la grâce de Dieu.

17. A quelle marque certaine reconnaît-on qu'on aime Dieu par-dessus tout?

A l'observation de tous ses commandements.

4. Péchés contre la charité envers Dieu.

18. Comment pèche-t-on contre la charité envers Dieu?

On pèche contre la charité envers Dieu: 1^o par l'omission de l'acte de charité en temps voulu; 2^o par l'amour désordonné de

la créature, qui la fait préférer à Dieu; 3^o par le dégoût volontaire des choses spirituelles, qui résulte d'un certain mépris du bien surnaturel et divin; 4^o par tout péché mortel.

ARTICLE II. — CHARITÉ ENVERS SOI-MÊME

19. Comment doit-on s'aimer soi-même?

On doit s'aimer d'un amour saint, juste et vrai.

D'un amour *saint*, c'est-à-dire qu'on doit s'aimer pour Dieu.

D'un amour *juste*, c'est-à-dire qu'on doit s'aimer de telle sorte qu'on n'exerce sa volonté que dans la sphère du bien.

D'un amour *vrai*, c'est-à-dire qu'on doit s'aimer, non en vue de l'intérêt et du plaisir, mais en vue du bien véritable, qui est le bien honnête.

20. Quel est le remède à l'amour désordonné de soi-même?

C'est le renoncement à soi-même, résumé de toute la morale évangélique.

21. En quoi consiste la pratique du renoncement à soi-même?

Elle consiste dans un combat perpétuel contre la triple concupiscence : contre l'*orgueil*, en obéissant humblement à toute autorité légitime; contre la *volupté*, en refusant aux sens tous les plaisirs illicites; contre la *cupidité*, en détachant son cœur des biens de ce monde.

ARTICLE III. — CHARITÉ ENVERS LE PROCHAIN

1. Précepte de la charité fraternelle.

22. Que faut-il entendre par le *prochain*?

Par le *prochain*, il faut entendre tous ceux qui sont capables de la béatitude éternelle ou qui en jouissent déjà, par conséquent tous les hommes vivant sur la terre, les âmes du purgatoire, les anges et les saints.

23. Y a-t-il obligation d'aimer le prochain?

Dieu nous en fait une obligation spéciale.

24. Peut-on aimer Dieu sans aimer le prochain?

Non, Jésus-Christ nous déclare que le précepte qui nous ordonne d'aimer le prochain est semblable à celui qui nous ordonne d'aimer Dieu.

25. Comment devons-nous aimer notre prochain?

Nous devons l'aimer comme nous-mêmes et pour l'amour de Dieu.

26. Que signifie cette expression : *comme nous-mêmes*?

Elle signifie que la charité envers le prochain doit être *semblable* à la charité envers soi-même, mais non qu'elle doive être *égale* et moins encore *supérieure*.

27. Qu'est-ce qu'aimer le prochain pour l'amour de Dieu?

C'est l'aimer parce qu'il est, comme nous, créé à l'image de Dieu, racheté du sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ et appelé à la béatitude éternelle.

28. Quels devoirs découlent de l'amour du prochain?

Du précepte d'aimer le prochain comme nous-mêmes découlent des devoirs négatifs et des devoirs positifs. Les premiers se traduisent par cette maxime : « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas qu'on te fasse à toi-même. » Les seconds s'expriment par cette autre maxime : « Fais aux autres ce que tu veux qu'on te fasse à toi-même. »

2. Exercice de la charité fraternelle.

29. Par quelles sortes d'actes s'exerce la charité fraternelle?

Par deux sortes d'actes : par des actes *intérieurs* et par des actes *extérieurs*. Les premiers consistent principalement à lui vouloir du bien par un motif surnaturel. Les seconds sont les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

30. Quelles sont les œuvres de miséricorde spirituelle?

Les *œuvres de miséricorde spirituelle* sont : 1^o l'instruction des ignorants; 2^o les bons conseils; 3^o les consolations aux affligés; 4^o la correction fraternelle; 5^o le pardon des injures; 6^o le support des défauts; 7^o la prière pour les vivants et les morts.

31. Quelles sont les œuvres de miséricorde corporelle?

Il y a sept *œuvres de miséricorde corporelle* : 1^o donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif; 2^o revêtir ceux qui sont sans vêtements; 3^o donner l'hospitalité à ceux qui sont sans abri; 4^o assister les malades; 5^o visiter les prisonniers; 6^o racheter les captifs; 7^o ensevelir les morts.

32. A quel précepte se ramènent la plupart des œuvres de miséricorde corporelle?

Au précepte de l'aumône, qui est un secours temporel qu'on donne au prochain indigent.

33. Y a-t-il une obligation grave de faire l'aumône?

Oui, quand on est en état de la faire.

34. Avec quels biens doit se faire l'aumône ?

Avec les biens superflus, c'est-à-dire avec les biens qui ne sont pas nécessaires pour vivre et garder les bienséances de son état.

35. Quelles sont les qualités que doit avoir l'aumône ?

L'aumône doit être juste, discrète, libérale, prompte, aimable, modeste, exempte de hauteur et de dédain.

36. Quels sont les avantages de l'aumône ?

1^o L'aumône est une source de bénédictions et de prospérité ;
2^o elle nous obtient le pardon de nos péchés et la vie éternelle.

Ordre à suivre dans l'exercice de la charité.

37. Y a-t-il un ordre à suivre dans l'exercice de la charité envers le prochain ?

Oui, car il ne suffit pas d'être charitable, il faut l'être comme le demande la droite raison.

38. Comment l'ordre de la charité doit-il être réglé ?

Il doit être réglé selon les personnes, selon les biens et selon les nécessités.

39. Quel est l'ordre relatif aux personnes ?

Nous devons aimer les personnes dans l'ordre suivant : nous-mêmes d'abord, la charité bien ordonnée commence par soi ; puis ceux auxquels nous sommes liés par le sang, par l'amitié, par la reconnaissance, par l'obéissance, par la communauté de religion, de patrie ; enfin les étrangers, les hérétiques, les infidèles.

40. Quel est l'ordre relatif aux biens ?

Nous devons préférer les biens spirituels aux biens temporels, la vie à la réputation, la réputation à la fortune.

41. Quel est l'ordre relatif aux nécessités ?

Nous devons subvenir d'abord à la nécessité extrême, puis à la nécessité grave et enfin à la nécessité commune.

3. Conduite à l'égard des ennemis.

42. Qu'entend-on par ennemis ?

Par *ennemis*, on entend ceux qui sans raison nous ont causé du déplaisir ou ont été injustes à notre égard, ou bien nous poursuivent de leur haine.

43. Par qui nous est imposé le précepte d'aimer nos ennemis ?

Ce précepte nous est imposé par Jésus-Christ lui-même, qui nous prescrit formellement dans son Évangile d'aimer nos ennemis.

44. A quoi nous oblige l'amour de nos ennemis ?

Il nous oblige : 1^o à leur remettre de bon cœur leurs offenses ; 2^o à les secourir dans leurs besoins, si nous pouvons le faire sans grand inconvénient ; 3^o à leur donner les marques communes de bienveillance, à moins qu'on n'ait une raison de les différer pour un temps.

45. L'amour des ennemis enlève-t-il le droit de se faire rendre justice ?

Non, la revendication des droits, même devant les tribunaux, n'est point contraire à la charité.

4. Péchés contre la charité fraternelle.

46. Quels sont les péchés contre la charité fraternelle ?

Les péchés intérieurs sont principalement : la *haine*, l'*envie*, la *discorde*. Les péchés extérieurs sont principalement : la *contention*, le *scandale* et la *coopération* aux péchés d'autrui.

47. En quoi consiste la haine ?

La *haine* consiste à vouloir du mal au prochain, soit parce qu'il est notre ennemi, soit parce que ses qualités nous inspirent de l'aversion.

48. Qu'est-ce que l'envie ?

L'*envie* est la tristesse que l'on éprouve du bien d'autrui, en tant que l'on considère ce bien comme une perte pour soi-même.

49. Qu'est-ce que la discorde ?

La *discorde* est la division des volontés, concernant une chose que l'un veut et qu'un autre ne veut pas.

50. Qu'est-ce que la contention ?

La *contention* est la contrariété des opinions, qui est accompagnée d'opiniâtreté, d'aigreur et de paroles offensantes.

51. Qu'est-ce que le scandale ?

Le *scandale* est une parole, une action, une omission, mauvaise en soi ou en apparence, qui fournit au prochain une occasion de ruine spirituelle.

52. Comment divise-t-on le scandale ?

On le divise en scandale actif et en scandale passif.

Le scandale *actif*, ou donné, est tout ce qui peut fournir au prochain l'occasion de tomber dans le péché.

Le scandale *passif*, ou reçu, est la ruine spirituelle ou le péché du prochain dont le scandale actif a été l'occasion; c'est, en d'autres termes, l'effet du scandale.

Le scandale peut être actif sans être passif, et passif sans être actif. Dans le premier cas, il n'est pas suivi d'effet; dans le second, le péché n'est imputable qu'à l'ignorance, à l'imagination ou à la malice du scandalisé.

53. Comment divise-t-on le scandale actif?

On le divise en scandale direct et en scandale indirect.

Le scandale *direct* est celui par lequel on se propose expressément de faire pécher quelqu'un. Ce scandale s'appelle *diabolique*, si l'on a en vue la perte de l'âme du prochain.

Le scandale *indirect* est celui par lequel, sans avoir l'intention de faire pécher, on pose un acte, en prévoyant au moins confusément qu'il pourra induire quelqu'un à pécher.

54. Comment se divise le scandale passif?

Il se divise en scandale pharisaïque¹ et en scandale des faibles.

Le scandale *pharisaïque* est la ruine spirituelle qui a pour cause la propre malice du scandalisé, et non le fait dont il se scandalise.

Le scandale *des faibles* est la ruine spirituelle qui a pour cause l'ignorance et l'infirmité du scandalisé, et non le fait, bon en soi ou indifférent, qui donne occasion à ce scandale.

55. Le scandale est-il un péché grave?

Le scandale, même indirect, est un péché grave de sa nature; car c'est évidemment pécher gravement contre la charité que de porter le prochain au mal. Le péché de scandale n'est que véniel, s'il y a légèreté de matière.

56. Quels sont les scandales les plus pernicieux?

Ce sont: 1° les blasphèmes; 2° les rapports faits à quelqu'un de ce qu'un autre a dit contre lui, et qui font naître des haines et des désirs de vengeance, des inimitiés irréconciliables; 3° les paroles ou chansons lascives; 4° les parures immodestes; 5° l'introduction dans les écoles d'un enseignement ou de livres dangereux; 6° l'exposition en public de statues ou d'images obscènes;

¹ Le scandale pharisaïque est ainsi appelé des pharisiens, qui, par leur propre malice, tiraient occasion de pécher des paroles et des actions de Notre-Seigneur.

7° la composition, la divulgation, la vente, le prêt de livres, de journaux, de chansons, de gravures, de photographies contraires à la religion ou aux bonnes mœurs; 8° la composition et la représentation de pièces de théâtre où la religion, la vertu, la sainteté du mariage, ne sont point respectées.

57. Comment répare-t-on le scandale?

On répare le scandale: 1° en faisant tout ce qu'il est possible pour arrêter ses funestes effets; par exemple, en rétractant les propos scandaleux, en retirant de la circulation les mauvais livres, gravures obscènes, etc.; 2° en changeant de vie, en donnant de bons exemples, en substituant, en un mot, le bien au mal, selon le scandale qu'on a donné.

58. En quoi consiste la coopération au péché d'autrui?

La *coopération au péché d'autrui* consiste à prêter son concours à l'agent principal d'une mauvaise action. Elle peut être formelle ou matérielle.

59. Qu'est-ce que la coopération formelle?

La coopération *formelle* est une action qui, par elle-même ou dans l'intention du coopérateur, se rapporte prochainement au péché. Ainsi, on coopère formellement à la propagation de l'impie, soit en fournissant des articles à un journal impie, soit en le subventionnant.

60. Qu'est-ce que la coopération matérielle?

La coopération *matérielle* est une action bonne ou indifférente qui, en dehors de l'intention du coopérateur, se rapporte au péché d'autrui d'une manière éloignée; par exemple, emprunter de l'argent à un usurier.

61. Est-il permis de coopérer au péché d'autrui?

Il n'est jamais permis, pour aucune raison, même pour éviter la mort, de coopérer *formellement* au péché d'autrui, parce que cette coopération est en soi un péché.

La coopération *matérielle* n'est pas un péché, si elle est faite sans une intention coupable et pour une juste raison.

CHAPITRE VIII

DES VERTUS MORALES

1. Qu'entend-on par vertus morales?

Par vertus *morales*, on entend celles qui règlent les mœurs, c'est-à-dire les actes libres de l'homme.

2. En quoi diffèrent-elles des vertus théologiques?

En ce que : 1° elles n'ont pas pour objet immédiat Dieu lui-même, comme les vertus théologiques, mais l'honnêteté des mœurs ; 2° en ce qu'elles ne sont pas, comme les vertus théologiques, nécessairement infuses et surnaturelles, mais peuvent être acquises et naturelles.

3. Quelles sont les principales vertus morales?

Ce sont : la prudence, la justice, la force et la tempérance, qu'on appelle *vertus cardinales*.

1. La prudence.

4. Qu'est-ce que la prudence?

La *prudence* est la vertu morale qui nous fait décider d'une manière juste ce qu'il convient de faire dans chaque cas particulier.

5. Quelles sont les fonctions de la prudence?

La prudence remplit trois fonctions : 1° elle *délibère* sur les moyens et les circonstances nécessaires pour que l'action soit bonne ; 2° elle *juge* si ces moyens et ces circonstances ont la bonté et la convenance voulues ; 3° elle *commande* efficacement à la volonté de prendre le parti qu'elle lui propose.

6. Quelles sont les *vertus annexes* de la prudence?

Il y en a trois : 1° le *bon conseil*, qui incline à prendre avis dans les choses douteuses ou embarrassantes ; 2° le *bon sens*, qui fait juger des choses d'après les règles communes des actions ; 3° le *bon jugement*, qui, éclairé par des principes plus élevés, se détermine moins selon la lettre de la loi que selon l'esprit du législateur.

7. Comment pèche-t-on contre la prudence?

On pèche contre la prudence, soit par défaut, soit par excès.

8. Quels sont les *vices* opposés à la prudence, par défaut?

Le défaut de prudence, ou l'*imprudence*, comprend quatre vices :

1° La *précipitation*, qui entreprend une œuvre sans délibération suffisante sur les moyens ; 2° l'*inconsidération*, qui juge des moyens sans les avoir examinés ; 3° l'*inconstance*, qui change de sentiment sans raison ou pour une raison légère ; 4° la *négligence*, qui est l'omission de la diligence requise pour presser l'exécution de la chose délibérée.

9. Quels sont les *péchés* opposés à la prudence, par excès?

Ce sont : 1° la *prudence de la chair*, ou prudence terrestre, animale, qui n'a en vue que les choses temporelles ; 2° l'*astuce*, qui tend à ses fins par des voies tortueuses et perverses ; 3° la *sollicitude excessive des biens temporels*, qui se préoccupe outre mesure d'acquérir ou de conserver ses biens ; 4° la *sollicitude immodérée de l'avenir*, qui implique une défiance de la divine Providence.

2. La justice.

10. Qu'est-ce que la justice considérée comme vertu cardinale?

La *justice* est une vertu morale qui dispose constamment la volonté à rendre à chacun ce qui lui est dû.

11. Combien distingue-t-on de sortes de justice?

On distingue : 1° La justice *commutative*, qui règle principalement les échanges et les contrats.

2° La justice *distributive*, qui fait répartir les honneurs, les emplois et les charges, suivant les mérites et les facultés de chacun.

3° La justice *légale*, qui incline à observer tout ce qui est prescrit par les lois en vue du bien public.

4° La justice *vindicative*, qui incline les magistrats à punir les délits et les crimes, conformément aux lois.

12. Quelles sont les principales *vertus annexes* de la justice?

Ce sont : 1° La *religion* envers Dieu, la *piété filiale* envers les parents et l'*obéissance* envers les supérieurs.

2° La *vérité* qui respecte la vérité, la *reconnaissance* pour les bienfaits reçus, et le *zèle* à réprimer le mal et réparer l'injustice.

13. Comment pèche-t-on contre la justice?

On pèche : 1° Contre la justice *commutative*, par la violation des droits relatifs à la vie, à la liberté, à l'honneur, à la réputation, à la propriété d'autrui.

2° Contre la justice *distributive*, par l'acception ou préférence partielle des personnes.

3° Contre la justice *légale*, par la transgression des lois sociales, par la satisfaction des intérêts particuliers au détriment du bien public.

4° Contre la justice *vindicative*, par la transgression des lois pénales.

14. Quels sont les *vices* opposés aux vertus annexes de la justice?

Les vices opposés aux vertus annexes de la justice sont : 1° l'irrégion, l'inobservation des devoirs envers les parents et la patrie, l'irrévérence et la désobéissance à l'égard des supérieurs; 2° le mensonge, l'infidélité à ses promesses, l'hypocrisie, l'ingratitude, la cruauté ou une trop grande indulgence; 3° la prodigalité ou l'avarice, la dureté de cœur, l'âpreté du langage ou la flatterie, l'inconstance ou l'infidélité dans l'amitié, le manque d'urbanité, le défaut de bienveillance.

3. La force.

15. Qu'est-ce que la force?

La *force* est une vertu morale qui nous fait entreprendre pour le bien des choses très difficiles, ou souffrir de grands maux, même la mort.

16. De quelles *vertus* la force doit-elle être accompagnée?

Les vertus dont la force doit être accompagnée sont : 1° la *magnanimité*, qui incline aux actes héroïques; 2° la *magnificence*, qui porte à faire de grandes choses et à grands frais; 3° la *patience*, qui fait qu'on se conserve dans la paix; 4° la *persévérance*, qui, malgré les obstacles, poursuit jusqu'à la fin le bien commencé.

17. Comment pèche-t-on contre la vertu de force?

On pèche contre la vertu de force par excès et par défaut.

L'excès de la vertu de force, c'est la *témérité*, ou audace excessive, qui précipite dans le péril, contrairement à la raison, quand il ne faut pas, où il ne faut pas, comme il ne faut pas.

Le défaut de la vertu de force, c'est la *lâcheté*, ou timidité excessive, qui fuit le péril auquel on peut et doit s'exposer.

18. Quels sont les *vices* opposés aux vertus annexes de la force?

1° La présomption, l'ambition et la vaine gloire, ainsi que la pusillanimité, sont les vices opposés à la magnanimité; 2° la profusion et la parcimonie sont opposées à la magnificence; 3° l'insensibilité et l'impatience sont opposées à la patience; 4° l'opiniâtreté et l'inconstance sont opposées à la persévérance.

4. La tempérance.

19. Qu'est-ce que la tempérance?

La *tempérance* est une vertu morale qui fait que l'on use, conformément à la raison, des choses qui flattent les sens.

20. Comment peut-on diviser la tempérance?

La tempérance se divise en trois vertus : 1° l'*abstinence*, qui retranche à la nourriture, pour le bien spirituel de l'âme; 2° la *sobriété*, qui règle le désir et l'usage des aliments et des boissons; 3° la *chasteté*, qui soumet la concupiscence à la loi de la raison, et à laquelle se rattache la *puacité*, qui règle les actes extérieurs capables d'exciter aux plaisirs déshonnêtes.

21. Quelles sont les *vertus annexes* de la tempérance?

Les vertus annexes de la tempérance sont : 1° la *mansuétude*, qui modère la colère; 2° la *clémence*, qui adoucit ou remet la peine du coupable; 3° la *modestie*, qui nous fait maintenir dans la mesure et les limites convenables, pour les mouvements intérieurs et extérieurs; 4° la *modération dans l'amour de l'étude*, qui tempère le trop grand désir de savoir; 5° l'*humilité*, qui fait que, se connaissant parfaitement soi-même, on est vil à ses propres yeux.

22. Quels sont les *vices* opposés aux diverses espèces de tempérance?

Ce sont : 1° la *gourmandise*, opposée à l'abstinence et à la sobriété; 2° la *luxure*, opposée à la chasteté.

23. Quels sont les vices opposés aux vertus annexes de la tempérance?

1° La colère et l'excessive indulgence sont opposées à la mansuétude; 2° la cruauté et la faiblesse sont opposées à la clémence; 3° la politesse exagérée, l'excès de la parure et le luxe déraisonnable, ainsi que la rusticité, la négligence dans la tenue et la sordidité, sont opposés à la modestie; 4° la négligence à s'instruire des choses qu'on est tenu par devoir de connaître et la curiosité désordonnée sont opposées à la modération dans l'amour de l'étude; 5° l'orgueil et le trop grand mépris de soi sont opposés à l'humilité.

24. Quand la tempérance prend-elle le nom de *mortification chrétienne* ?

C'est lorsqu'elle nous porte à nous livrer volontairement à des actes pénibles à la nature, par désir d'imiter les humiliations et les souffrances de Jésus-Christ, et de satisfaire, en union avec lui, à la justice divine.

25. Quel est le vice opposé à la mortification chrétienne ?

C'est l'*immortification*, vice de ceux qui, selon saint Paul, se conduisent en ennemis de la croix du Christ, qui n'ont de goût que pour les choses de la terre.

CHAPITRE IX

DU PÉCHÉ EN GÉNÉRAL

1. Nature du péché.

1. Qu'est-ce que le péché ?

Le *péché* est une transgression volontaire de la loi de Dieu.

2. Qu'entend-on en disant que le péché est une *transgression* ?

Le péché est une *transgression*, c'est-à-dire un acte par lequel on franchit la limite imposée à la liberté.

3. Que veut-on dire par ces mots : *transgression volontaire* ?

Le péché est une transgression *volontaire*, c'est-à-dire commise sciemment et librement. S'il n'y a pas, dans l'acte contraire à la loi divine, advertance de la raison et consentement de la volonté, le péché n'est que matériel.

4. Que faut-il entendre ici par ces mots : *de la loi de Dieu* ?

Par *loi de Dieu* il faut entendre ici, non seulement la loi naturelle et la loi divine positive, mais toute loi, tout commandement, qui émane de l'autorité légitime, par conséquent les lois ecclésiastiques, les lois civiles et les justes prescriptions des parents et des supérieurs.

5. Quelle différence y a-t-il entre le péché et le vice ?

Le *péché* est un acte ; le *vice* est une habitude. D'où il suit qu'on peut commettre un péché contre une vertu, sans avoir le vice contraire à cette vertu. Comme aussi on peut être vicieux, sans être actuellement en état de péché.

Comment se divise le péché ?

Le péché se divise en péché originel et en péché personnel.

Le péché *originel* a pour principe la désobéissance d'Adam ; il se transmet par voie de génération à toute sa postérité.

Le péché *personnel* a pour principe la volonté propre de chacun.

7. Comment se divise le péché personnel ?

Le péché personnel se divise en péché actuel et en péché habituel.

Le péché *actuel* est un acte, une omission, non conformes à la règle des mœurs.

Le péché *habituel* est la tache qui demeure dans l'âme par suite du péché actuel.

8. Que peut être le péché actuel ?

Le péché actuel est *mortel* ou *vénial*, suivant qu'il donne ou non la mort à l'âme.

2. Causes et effets du péché.

9. Quelles sont les principales causes du péché ?

Ce sont les causes *excitantes* et les causes *occasionnelles* ou *occasions* du péché.

10. Quelles sont les causes excitantes du péché ?

Les causes *excitantes* du péché sont, en nous : l'ignorance, la concupiscence et la malice ; et, en dehors de nous : le monde et le démon.

11. Qu'entend-on par *occasions* du péché ?

Par *occasions* du péché, on entend toute chose extérieure qui porte au péché ; comme une mauvaise compagnie, le cabaret, le théâtre, la danse, un livre ou un journal mauvais.

12. Que peut être l'occasion ?

L'occasion peut être *prochaine* ou *éloignée*, suivant que le péril de pécher est certain ou même probable, ou bien que le péril n'est que léger.

13. Est-on obligé d'éviter l'occasion du péché ?

Il n'y a pas obligation d'éviter l'occasion éloignée, à moins qu'on ne prévoie qu'elle devienne bientôt prochaine ; mais on doit éviter l'occasion prochaine volontaire, car celui qui aime le péril y périra.